

Hongrie

I. Couverture institutionnelle

Les statistiques présentées dans la publication *Statistiques bancaires – Comptes des banques* dans la rubrique *Banques commerciales* concernent les banques commerciales, les caisses d'épargne et de prêt au logement et les banques de crédit hypothécaire, mais excluent les succursales des établissements de crédit étrangers. Les données s'entendent à la clôture de chaque période (1994-2008).

Grâce à ce processus d'harmonisation préalable à l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne le 1^{er} mai 2004, la réglementation financière hongroise est depuis lors conforme aux normes européennes. Le changement le plus important concerne la mise en œuvre juridique de la directive sur l'adéquation des fonds propres en 2007, prenant effet début 2008.

II. Couverture géographique et degré de consolidation

Suite à la privatisation des banques opérée en 2003, la plupart des banques commerciales hongroises sont passées sous le contrôle de propriétaires étrangers. Il n'y a pas eu de nouvelles privatisations en 2008. À la fin de 2008, la part des actionnaires étrangers directs et indirects dans le secteur bancaire hongrois était d'environ 90 % du total des actifs.

Les banques étrangères ont été autorisées à ouvrir des succursales en Hongrie à partir du 1^{er} janvier 1998, mais les premières succursales ne sont apparues qu'en 2005. En outre, les filiales de plusieurs banques étrangères ont été transformées en succursales en 2008. Par conséquent, le nombre de succursales étrangères opérant en Hongrie à la fin de 2008 est supérieur à 10 et leur part de marché dans le total des actifs des banques commerciales a atteint 4.48 %. Les données relatives à ces dix succursales n'ont pas été incluses dans les statistiques. En revanche, les données relatives aux filiales des banques étrangères opérant en Hongrie ont été prises en compte. Les banques hongroises possèdent des filiales (banques ou autres institutions financières) à l'étranger, principalement en Europe centrale et orientale. Cependant, les résultats de leurs activités ne sont pas inclus dans les statistiques.

Les données figurant dans la publication *Statistiques bancaires – Comptes des banques* sont consolidées au niveau de l'entreprise.

III. Description succincte des activités des banques

Le système bancaire hongrois repose sur le principe de la banque universelle, c'est-à-dire que les banques sont autorisées à exercer l'ensemble des activités bancaires. Les banques peuvent effectuer l'ensemble des activités de services de placement ainsi que les activités connexes.

Le ratio moyen du système bancaire « total de bilan/PIB » a fortement augmenté. Il a atteint 109.6 % à la fin de 2008 sous l'impulsion de la forte hausse des prêts consentis au

secteur privé (avec un certain ralentissement, cependant, dû à l'aggravation de la crise financière). La croissance des prêts aux entreprises et aux ménages par les banques nationales ont contribué à cette progression à hauteur de 6 % et 20 % respectivement en tenant compte des taux de change en devises étrangères. En 2008, les nouveaux prêts accordés aux ménages restent majoritairement des prêts en devises étrangères. En revanche, après octobre 2008, l'empressement des banques à prêter en devises étrangères a diminué de manière significative et les conditions de crédit ont commencé à se resserrer.

La part de marché des « banques commerciales » dans « l'ensemble des banques » (voir le tableau 2) est d'environ 91 %, alors que celle des nombreuses « banques coopératives » n'est que de 5 % et celles des « autres institutions monétaires » d'environ 4 %.

À la fin de 2008, il existait en Hongrie trois banques spécialisées (rubrique « Autres institutions monétaires » du tableau 2). Les activités de ces banques spécialisées sont limitées et réglementées par une législation spéciale. Deux d'entre elles appartiennent à l'État et remplissent des missions qui leur sont confiées principalement par le gouvernement, la troisième est l'institution centrale des dépôts.

IV. Réconciliation des données nationales avec la présentation de l'OCDE*

V. Sources

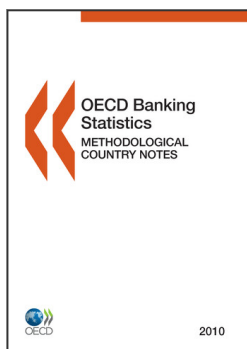
Les données proviennent de la banque centrale hongroise, *Magyar Nemzeti Bank*.

* Voir le tableau « Concordance du compte de résultats ».

Hongrie

Concordance du compte de résultats – Ensemble des banques – 2008

Présentation de l'OCDE	Millions HUF	Présentation nationale
1. Revenus d'intérêts	2 196 523	Intérêts et produits assimilés sur :
	1 346 968	Prêts
	139 599	Dépôts interbancaires et dépôts auprès de la Banque centrale
	250 338	Valeurs mobilières
	459 618	Autres
2. Charges d'intérêts	1 482 580	Intérêts et charges assimilées payés sur :
	611 072	Dépôts de la clientèle
	165 487	Dépôts interbancaires
	169 300	Prêts
	186 041	Valeurs mobilières
	350 680	Autres
3. Revenus nets d'intérêts	713 943	
4. Revenus nets autres que d'intérêts	346 721	
a. Frais et commissions à recevoir	427 573	
b. Frais et commissions à payer	184 859	
c. Profits ou pertes nets sur opérations financières	139 908	
	-39 789	Produits nets d'opérations sur valeurs mobilières
	236 497	Produits nets sur opérations de change
	73 263	Autres opérations sur produits dérivés
	-130 063	Autres
d. Autres revenus nets non liés à l'intérêt	-35 901	
	163 482	Dividendes perçus
	-46 048	Produits de cession de créances propres, après déduction des frais encourus au titre de la cession et de la passation en charges des créances propres
	14 760	Produits exceptionnels
	-168 095	Autres
5. Revenus nets d'intérêts et non liés à l'intérêt	1 060 664	
6. Frais d'exploitation	642 276	
a. Frais de personnel	317 231	
b. Frais relatifs aux locaux et matériel	104 162	
	58 530	Amortissements
	45 632	Loyers
c. Autres frais d'exploitation	220 883	Informatique, promotion, etc.
7. Revenus nets avant provisions	418 388	
8. Provisions nettes	137 157	
a. Provisions sur prêts	113 139	
b. Provisions sur titres	3 670	
c. Autres provisions nettes	20 348	
	15 388	Provisions pour dettes en cours et futures
	6 197	Provisions pour risques généraux
	-1 237	Autres
9. Résultat avant impôts	281 231	
10. Impôt sur le résultat	44 610	Impôts acquittés
11. Résultat net après impôt	236 621	
12. Bénéfices distribués	62 510	Dividendes, participations aux bénéfices (approuvés)
13. Bénéfices non distribués	174 111	Les bénéfices non distribués calculés de cette manière ne sont pas équivalents aux <i>Profits ou pertes de l'exercice</i> , car les établissements de crédit publient le montant des réserves générales constituées à partir des bénéfices après impôt avant de verser les dividendes, et les réserves peuvent être utilisées pour payer les dividendes.
		Les bénéfices de l'exercice, inclus dans les <i>fonds propres</i> au bilan, s'établissent pour 2008 à HUF 150 407 millions.



Extrait de :

OECD Banking Statistics: Methodological Country Notes 2010

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264089907-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Hongrie », dans *OECD Banking Statistics: Methodological Country Notes 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/bank_country-200-13-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.